

Le Point Vert précise que la récupération est comprise dans le prix d'achat du produit.

C'EST POURQUOI: la collecte des emballages marqués du logo Point Vert, s'ils sont triés au préalable dans le container adéquat, n'engendre pas de coûts supplémentaires.

PAR CONTRE: vous payez la collecte des déchets deux fois si vous jetez négligemment les emballages dans la poubelle grise de l'immeuble. L'enlèvement a déjà été réglé une première fois auprès du Point Vert lors de l'achat du produit et va être acquitté une seconde fois avec les charges d'exploitation lors de la collecte des ordures. Vous payez aussi lorsque le contenu des poubelles de couleurs n'est pas correct et que le tri n'a pas été effectué au préalable. Ces poubelles vont être vidées aux dépends de vos charges d'exploitation.



TEAM GRÜNER PUNKT

Hultschiner Damm 335 12623 Berlin

Telefon: (0 30) 56 56 56-56 Telefax: (0 30) 56 56 56-159 info@berlin-sammelt.de www.berlin-sammelt.de



FAIRE LE TRI LE TRI SELECTIF CORRECT DES DÉCHETS D'EMBALLAGE





LE TRI SELECTIF CORRECT DES DÉCHETS D'EMBALLAGE

Les emballages sont des matières valorisables qui doivent être recyclées. Cela économise de l'argent et protège l'environnement. De tels emballages sont marqués du logo Point Vert.





LA POUBELLE JAUNE

Les emballages vides en matière plastique marqués du logo Point Vert, ferblanc, aluminium et en matériau composite, sont destinés à la poubelle jaune.

- À DÉPOSER: bouteilles, gobelets et feuilles de plastique, briques pour le lait et les jus de fruits, emballages sous vide en matériaux composites, boites et couvercles en fer-blanc, barquettes de plats préparés, couvercles et feuilles d'aluminium.
- À NE PAS DÉPOSER: carton, papier, verre, déchets compostables, rejets résiduaires, cendres, couches pour bébé, déchets encombrants, déchets spéciaux, déchets de chantier, vieux vêtements, déchets électriques.



LA POUBELLE BLEUE

Les cartons et les papiers marqués ou non du logo Point Vert sont destinés à la poubelle bleue.

- À DÉPOSER: sachets en papier, boites et emballages de carton, journaux, magazines, prospectus.
- À NE PAS DÉPOSER: restes de rouleaux de papiers peints, papier sale (papier hygiénique, emballages de plats préparés), papier de revêtement (papier ciré et papier photographique, overlay), papier bleu.



LA POUBELLE POUR VERRE BLANC

Le verre d'emballage incolore marqué du logo Point Vert est destiné à la poubelle pour verre blanc.

- À DÉPOSER: bocaux à conserves, bouteilles en verre incolore.
 - À NE PAS DÉPOSER: verre coloré, ampoules électriques, cristal au plomb, verre de laboratoire, vitres, céramique, porcelaine, verre à glace, plaques vitro-céramique.



LA POUBELLE POUR VERRE COLORÉ

Le verre d'emballage coloré marqué du logo Point Vert est destiné à la poubelle pour verre coloré.

À DÉPOSER: bouteilles et verres colorés.

Le verre vert et le verre jaune sont récoltés séparément dans les emplacements publics de tri. Une bouteille bleue est destinée au container de verre vert. Dans les décharges par contre, il n'existe qu'un seul container pour le verre coloré.

À NE PAS DÉPOSER: verre incolore, ampoules électriques, cristal au plomb, verre de laboratoire, vitres, céramique, porcelaine, verre à glace, plaques vitro-céramique.